
Règlement d'accès – visiteurs

Vaudoise aréna

A destination de tous les clubs sportifs



Table des matières

1	Objectifs	3
2	Visiteurs.....	3
3	Zones	4
3.1	Patinoire d'entraînement : Cooly	4
3.2	Patinoire principale : Aréna	5
3.3	Patinoire extérieure : Yodli	6
4	Horaires autorisés	6
5	Règles & organisation	6
6	Responsabilité	7
7	Communication	7

1 Objectifs

Ce document a pour objectifs de :

- Définir les règles à respecter par les visiteurs souhaitant assister aux entraînements et matchs des clubs (sauf première équipe du LHC)
- D'identifier les zones et itinéraires autorisés et interdites aux visiteurs
- De définir l'organisation à mettre en place par les clubs sportifs acceptant les visiteurs durant leurs entraînements et matchs (sauf première équipe du LHC)
- De définir la responsabilité des clubs dans le cadre de l'accueil de visiteurs lors de leurs entraînements et matchs

2 Visiteurs

Les visiteurs sont autorisés à assister aux entraînements et matchs des clubs sportifs locataires du site à condition que les termes des chapitres ci-après soient respectés.

On entend par visiteurs, les parents et proches de sportifs.

3 Zones

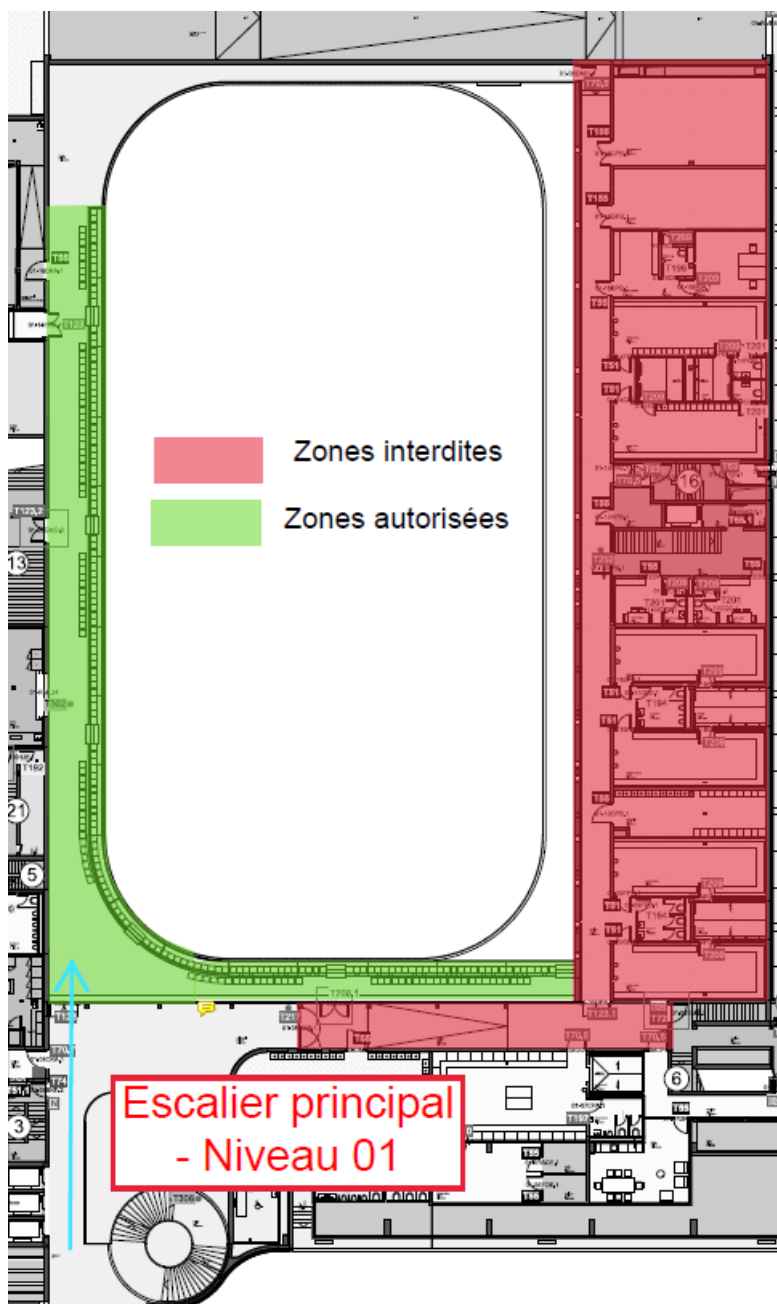
3.1 Patinoire d'entraînement : Cooly

Les visiteurs pourront rejoindre **les gradins au niveau 01** de la patinoire d'entraînement – Cooly depuis l'entrée principale de la Vaudoise aréna.

Les zones autorisées aux visiteurs ainsi que l'itinéraire à suivre depuis l'escalier sont distinguées ci-dessous en vert. Ces zones seront entièrement sous la responsabilité du club qui s'entraîne.

La porte d'accès aux gradins sera déverrouillée durant la journée.

Tandis que les zones en rouge distinguent les zones interdites aux visiteurs.



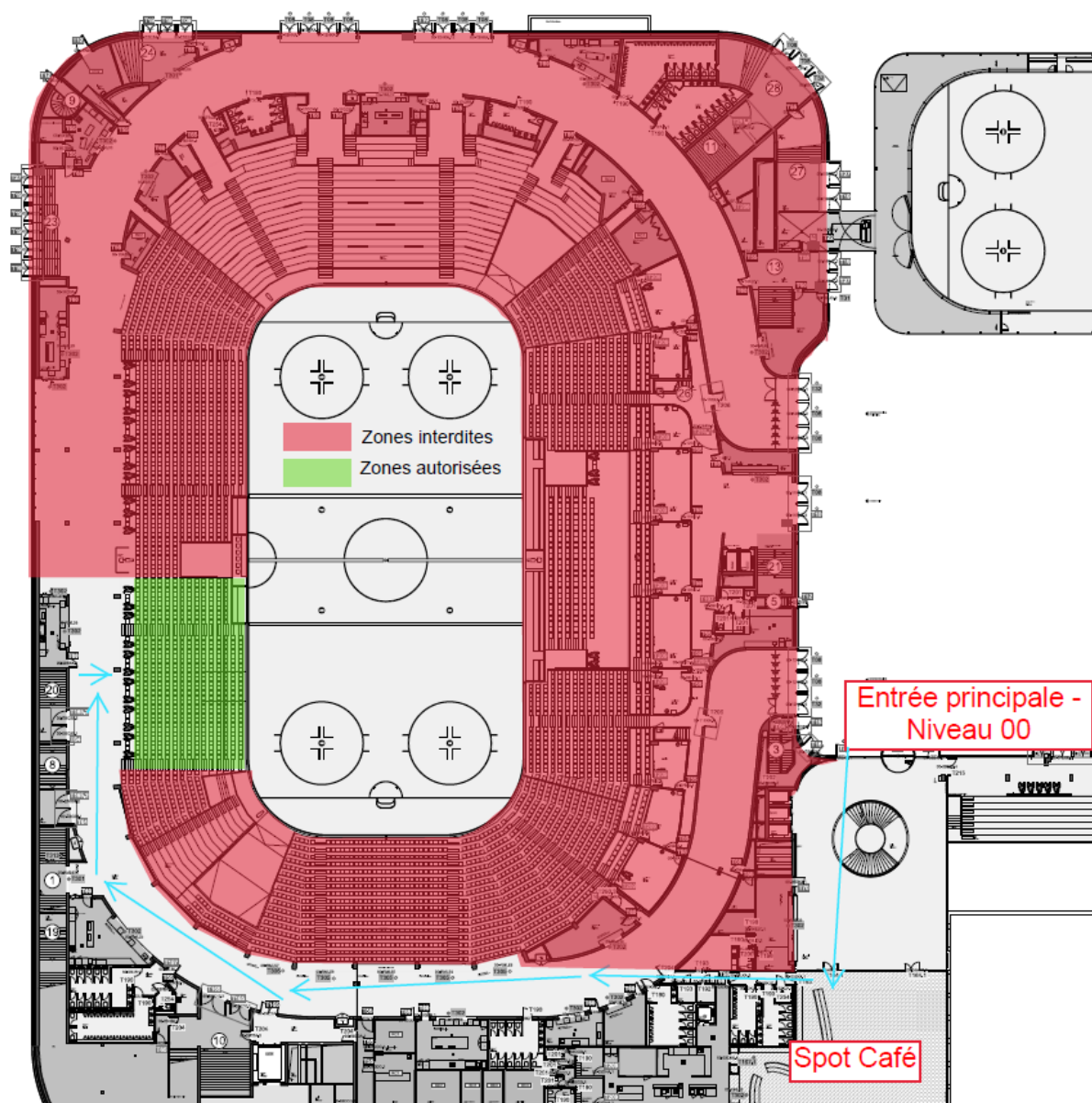
3.2 Patinoire principale : Aréna

Les visiteurs pourront rejoindre **les gradins du niveau 00 de la patinoire principale – Aréna** en passant par la coursive depuis le Spot café comme indiqué en flèche bleu ci-dessous.

Il appartiendra au club concerné d'assurer l'accès des visiteurs aux zones autorisées (ouverture et fermeture des portes).

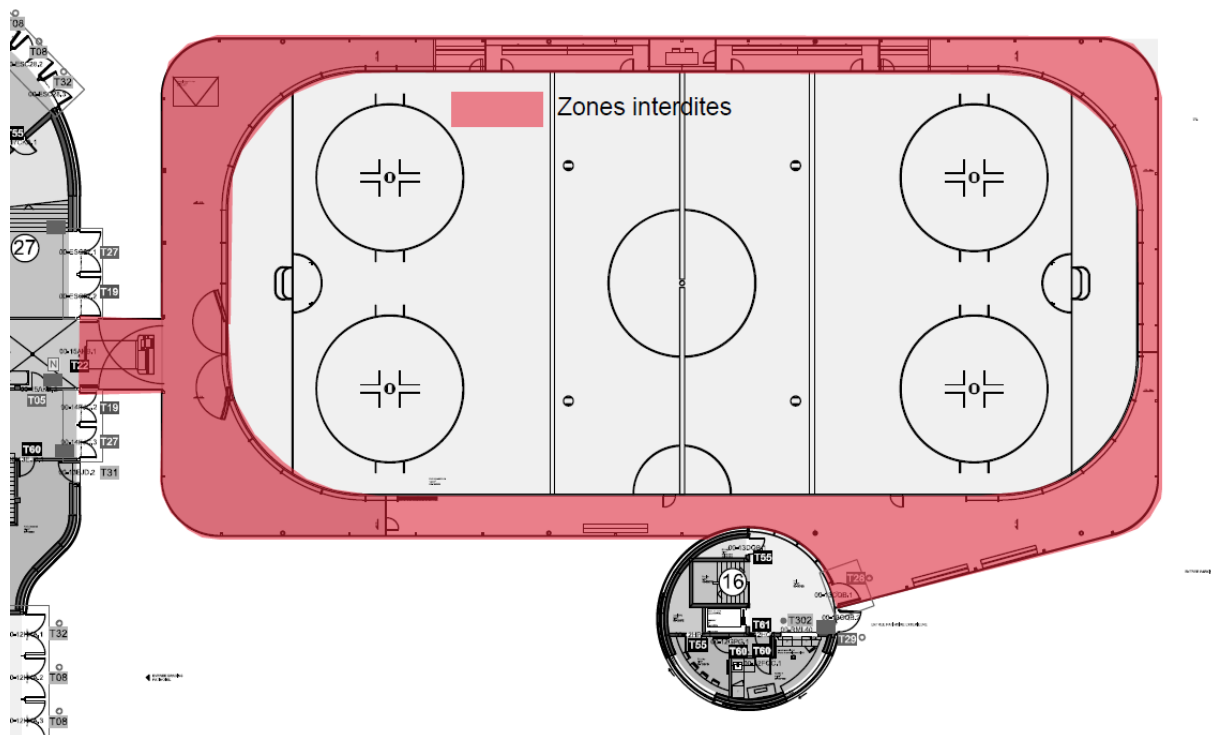
Les zones autorisées aux visiteurs ainsi que l'itinéraire à suivre depuis l'entrée principale sont distingués ci-dessous en vert. Ces zones seront entièrement sous la responsabilité du club qui s'entraîne.

Les zones en rouge sont interdites aux visiteurs.



3.3 Patinoire extérieure : Yodli

Pour des raisons de sécurité, les visiteurs pourront uniquement se tenir à l'extérieur du grillage de la patinoire extérieure.



4 Horaires autorisés

Les visiteurs sont autorisés à rejoindre les zones précitées uniquement durant les horaires d'entraînement des clubs et sous la responsabilité des clubs en question.

Il appartient au club de s'assurer que les visiteurs quittent les lieux après leurs entraînements et matchs.

5 Règles & organisation

Afin d'assurer la sécurité des visiteurs et la bonne organisation de ces entraînements et matchs avec public, il est exigé aux clubs de :

- Accueillir et guider leurs visiteurs respectifs à l'entrée comme à la sortie du site
- De mettre en place la même organisation que lors d'un match/événement pour garantir le flux de visiteurs (Patinoire principale – Aréna)

Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension de l'autorisation d'assister aux entraînements et matchs.

6 Responsabilité

Chaque club souhaitant accueillir des visiteurs est pleinement responsable :

- De la sécurité de ses visiteurs
- Du respect des règles précitées, par leurs visiteurs
- Du respect du mobilier et de l'infrastructure par leurs visiteurs et leurs membres
- Du nettoyage et de la remise en état des lieux après leurs entraînements et matchs*

*** Dans le cas où les lieux ne seraient pas nettoyés, le CSM se réserve le droit de transmettre une facture suite à une intervention nécessaire de l'entreprise de nettoyage.**

Il est du ressort des clubs de garantir le respect des règles et mesures mentionnées dans le présent document par ses visiteurs.

Les clubs sont responsables en tout temps des actes de leurs visiteurs.

7 Communication

Le présent règlement doit être transmis aux responsables, coaches ainsi qu'à tous les membres des clubs.

L'autorisation d'accueillir des visiteurs durant les entraînements et matchs peut être levée en tout temps et sans préavis par le CSM en cas de non-respect des règles.

Fait à Prilly, le 1^{er} septembre 2021

La Direction